

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE  
 REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
 RUE BLAZY**

Le MAIRE de la Commune de JUVISY SUR ORGE,

**VU** les articles L 2213-1, L 2213-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** le Code Pénal notamment l'article R 610-1 et suivants,  
**VU** les articles R 417-10 et R 411-8 du Code de la Route,

**CONSIDERANT** les travaux d'évacuation des bungalows réalisés par **LOCAGRUES** demander par l'entreprise **DL Batiment- 1** rue de la Saussale 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE - nécessitant la modification de la circulation et des restrictions de stationnement ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Pour les besoins du chantier situé au n° 24 rue Blazy à Juvisy-Sur-Orge, la circulation et le stationnement sont modifiés comme il suit :

- Deux hommes trafics seront présents afin d'assurer la circulation des piétons et des véhicules ;
- Stationnement interdit aux véhicules légers et poids lourds, pendant toute la durée des travaux, sauf véhicules d'urgence et de secours

**Article 2 :** Le cheminement piéton est dévié aux abords du chantier et reporté sur le trottoir opposé ou vers un espace aménagé et sécurisé.

**CES DISPOSITIONS SONT APPLICABLES  
 DE LA NUIT DU LUNDI 15 JUIN 2020 AU MARDI 16 JUIN 2020**

**Article 3 :** Les usagers seront tenus informés de ce qui précède par la mise en place de la signalisation temporaire conforme à la réglementation en vigueur, par VEOLIA EAU Ile-de-France.

**Article 4 :** Les automobilistes qui ne respectent pas ces dispositions sont passibles de sanctions au regard des articles R 417-10 et R 411-8 du Code de la Route.

**Article 5 :** Le présent arrêté est affiché 48 heures avant l'évènement.

**Article 6 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Juvisy-sur-Orge, Monsieur le Commissaire de Police de Juvisy, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les formes habituelles.

A Juvisy-sur-Orge, le 09 juin 2020

Par déléation du Maire

**Virginie FALGUIERES**

Adjointe au Maire chargée des Travaux, du Cadre de Vie et de l'Environnement.

